

# **LABELS FEDEREAUX 2025**

**Visioclubs Mardi 04/11/2025**

# LABELS FÉDÉRAUX 2025



# AVANTAGES DE LA LABELLISATION



## POUR LE CLUB

- Visibilité
- Reconnaissance
- Accompagnement



## POUR LES PRATIQUANTS

- Qualité
- Encadrement
- Sécurité

## CALENDRIER LABELS 2025



**NOVEMBRE**

Phase de  
candidature



**DÉCEMBRE**

Analyse des  
résultats



**JANVIER**

Communication  
des résultats

**DUREE DU LABEL : Le label est délivré pour 2 ans si le club conserve les critères obligatoires**

## RAPPEL AVANT CANDIDATURE

### ÉLIGIBILITÉ

Pour participer à cette nouvelle campagne de labellisation, votre club doit auparavant :

1. **Être à jour de ses cotisations** à la FFRS, à sa ligue et son comité départemental
2. **Licencier** tous ses membres réguliers
3. Disposer d'un **projet associatif** (*dépôt sur ROLSKANET*)
4. **Déposer ses documents annuels** sur ROLSKANET (**Procès-verbal**, **Assemblée générale (AG)** + **BILAN**)
5. Avoir un minimum de **30 licenciés** dans le LABEL demandé : **ROLLER / SKATEBOARD** ou **20 licenciés** en **TROTTINETTE**
6. Pour le label **PARA-ACCUEILLANT**, assurez-vous d'avoir **au moins un licencié** déclaré en tant que **personne en situation de handicap**

# LABELS ROLLER, SKATEBOARD ET TROTTINETTE FREESTYLE

VALIDATION DU LABEL	
<b>CLUB LABELLISE 1 ETOILE</b>	4 critères dont 3 obligatoires Il faut valider 1 élément dans 4 critères différents
<b>CLUB LABELLISE 2 ETOILES</b>	5 critères dont 3 obligatoires Il faut valider 2 éléments dans 5 critères différents
<b>CLUB LABELLISE 3 ETOILES</b>	7 critères dont 3 obligatoires Il faut valider 3 éléments dans 7 critères différents

# 9 CRITERES DE LABELLISATION

## 3 Critères obligatoires

Offre de pratique : école

Formation

Encadrement

## 6 Critères facultatifs

Vie fédérale

Offre de pratique « Accès à la compétition »

Offre de pratique non compétitive

Politiques publiques : RSO

Matériel et équipement

Organisation ou co-organisation d'événements

## 1- OFFRE DE PRATIQUE : ÉCOLE\* CRITÈRE OBLIGATOIRE\*

Le club propose une école structurée et encadrée, offrant les meilleures conditions pour apprendre le roller, le skateboard ou la trottinette, en s'appuyant sur les outils pédagogiques de la FFRS.

3 éléments composent ce critère :

**1A\*\*** - le club propose au moins un cycle annuel École

**1B** - le club organise un stage d'initiation durant les vacances scolaires

**1C** - le club utilise les outils fédéraux de découverte et de progression

Au minimum un cycle ÉCOLE DE ROLLER est obligatoire pour valider ce critère (élément 1A)

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (1A + 1 autre)

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

**\*\*Élément obligatoire**

## 2- FORMATION\*

### CRITÈRE OBLIGATOIRE\*

Le club est dynamique en termes de formation. Il communique sur les formations fédérales existantes. Il accompagne ses adhérents dans leur parcours de formation.

3 éléments composent ce critère :

**2A\*\*** - Le club forme des moniteurs et/ou des juges/arbitres.

**2B** Élément obligatoire - Le club forme tous les 4 ans des juges/arbitres internationaux ou des moniteurs professionnels

**2C** - Le club participe à l'organisation des formations en accueillant des journées

Au minimum 1 élément entre 2A OU 2B est obligatoire pour valider ce critère

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (Dont 2A ou 2B)

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

**\*\*Élément obligatoire**

## 3- ENCADREMENT\*

### CRITÈRE OBLIGATOIRE\*

Le club dispose d'un encadrement adapté à la structure avec des moniteurs diplômés actifs. Ces moniteurs possèdent des diplômes fédéraux et/ou professionnels. Ils peuvent être salariés ou prestataires.

3 éléments composent ce critère :

**3A\*\*** - Le club dispose au moins de 2 moniteurs actifs titulaires d'un diplôme fédéral (BIF / BEF1 / BEF2) ou professionnel (CQP, BEES, BPJEPS+CS roller, DEJEPS, L3 STAPS)

**3B** - Le club dispose d'au moins 4 moniteurs actifs titulaires d'un diplôme fédéral (BIF / BEF1 / BEF2) ou professionnel (CQP, BEES, BPJEPS+CS roller, DEJEPS, L3 STAPS.)

**3C** - Le club dispose d'un licencié formateur actif au niveau de la ligue ou de la FFRS

Au minimum l'élément 3A est obligatoire pour valider ce critère

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (3A + 1 autre)

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

**\*\*Élément obligatoire**

## 4- VIE FÉDÉRALE

Au-delà de l'implication en interne, des licenciés du club sont actifs au niveau des organes déconcentrés et des commissions sportives des disciplines. Des membres du clubs sont grands électeurs et représentent le territoire aux AG de la FFRS.

3 éléments composent ce critère :

**4A\*\*** - Le club participe aux AG du Comité Départemental Roller et Skateboard (CDRS) et/ou de la Ligue.

**4B** - Des licenciés du club sont élus dans les instances du CDRS, de la Ligue, de la FFRS ou sont grands électeurs.

**4C** - Des licenciés participent aux commissions sportives régionales et/ou nationales.

Au minimum l'élément 4A est obligatoire pour valider ce critère

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (4A + 1 autre)

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

**\*\*Élément obligatoire**

## 5 - OFFRE DE PRATIQUE : ACCÈS À LA COMPÉTITION

Le club propose une offre d'entraînement structurée, intégrée à son projet sportif, permettant aux licenciés de progresser techniquement, d'accéder à la compétition et de valider leurs acquis grâce aux outils fédéraux.

3 éléments composent ce critère :

**5A\*\*** - Le club propose au moins un cycle annuel de préparation à la compétition.

**5B** - Le club organise ou participe à des stages pour ses licenciés en compétition.

**5C** - Le club utilise les dispositifs fédéraux de progression des compétiteurs et /ou d'accès à la compétition.

Au minimum l'élément 5A est obligatoire pour valider ce critère

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (5A + 1 autre).

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES.

**\*\*Élément obligatoire**

## 6 - OFFRE DE PRATIQUE : NON COMPETITIVE

Le club propose une offre de loisirs structurée et conviviale, favorisant le bien-être et l'épanouissement des licenciés, inscrite dans son projet associatif et encadrée par un moniteur diplômé.

3 éléments composent ce critère :

**6A\*\*** - Le club propose au moins 1 cycle annuel pour un groupe dont l'objectif principal n'est pas la compétition.

**6B** - Le club organise ou participe à des stages pour ses licenciés dont l'objectif principal n'est pas la compétition.

**6C** - Le club organise ou participe à des événements permettant la fidélisation des licenciés dont l'objectif principal n'est pas la compétition.

Au minimum l'élément 6A est obligatoire pour valider ce critère.

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ETOILES (6A + 1 autre).

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ETOILES.

**\*\*Élément obligatoire**

## 7 - POLITIQUES PUBLIQUES : RSO - ENGAGEMENT CITOYEN

Le club s'engage dans une démarche responsable en soutenant les politiques publiques, en intégrant la RSO, et en garantissant une pratique sportive sécurisée et respectueuse.

6 éléments composent ce critère :

**7A\*\*** - Le club a réalisé son diagnostic RSO sur le site <https://rso.franceolympique.com/>

**7B** - Le club intervient en milieu scolaire ou périscolaire.

**7C** - Le club met en place des actions « sport-santé ».

**7D** - Le club est inclusif, propose une activité spécifique et il est référencé sur l'HANDIGUIDE.

**7E** - Le club mène des actions de sensibilisation contre toute forme de violence.

**7F** - Le club accueille un service civique.

1 élément est nécessaire pour valider le LABEL 1 ÉTOILE (7A).

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES (7A + 1 autre).

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES (7A + 2 autres).

**\*\*Élément obligatoire**

## 8 - MATERIEL ET EQUIPEMENT

Le club dispose d'un équipement adapté à sa pratique, il renseigne l'onglet équipement sur son espace ROLSKANET. Le club dispose de matériel pour faire des animations et propose de la location de matériel pour ses licenciés.

3 éléments composent ce critère :

**8A** - Le club dispose d'une infrastructure dédiée à sa pratique et l'onglet équipement est à jour sur ROLSKANET.

**8B** - Le club propose du prêt ou de la location annuelle de matériel à ses licenciés.

**8C** - Le club dispose de matériel de prêt pour ses animations.

Pas d'élément obligatoire

1 élément est nécessaire pour valider le LABEL 1 ÉTOILE

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

## 9 - ORGANISATION OU CO- ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Le club participe activement à la structuration des compétitions nationales ou internationales et des événements d'ampleurs sur le territoire. Il peut être organisateur ou co-organisateur.

3 éléments composent ce critère :

**9A** - Le club participe à l'organisation à un événement "grand public" organisé par une autre structure (collectivité, association, entreprise...).

**9B** - Le club organise une manifestation permettant de promouvoir les pratiques du roller auprès d'un large public.

**9C** - Le club organise ou co-organise un championnat national (finale nationale) ou un championnat international.

Pas d'élément obligatoire

1 élément est nécessaire pour valider le LABEL 1 ÉTOILE

2 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 2 ÉTOILES

3 éléments sont nécessaires pour valider le LABEL 3 ÉTOILES

# LABEL PARA-ACCUEILLANT

## VALIDATION DU LABEL

### **JE NE VALIDE PAS LES CRITERES**

Je ne possède pas de licencié en situation de handicap dans mon club  
Ou  
Je ne valide pas le critère obligatoire

### **JE VALIDE AVEC 2 CRITERES**

Je valide le critère obligatoire et un critère offre de pratique

# 5 CRITERES DE LABELLISATION / PARA-ACCUEILLANT

## 2 Critères obligatoires

Encadrement

Offre de pratique (en valider 1 sur les 4)

## 4 Critères : Offre de pratique

Offre de pratique « Cycle et cours »

Offre de pratique « Stages »

Offre de pratique « Evènements dédiés »

Offre de pratique « Intervention en établissements spécialisés »

## 1- ENCADREMENT\* CRITÈRE OBLIGATOIRE

Le critère « encadrement » valorise la capacité du club à accueillir des publics en situation de handicap grâce à la présence d'au moins un moniteur formé ou diplômé spécifiquement pour leur accompagnement.

### 2 éléments composent ce critère :

**1A** - Le club dispose d'au moins un moniteur licencié et formé (formation non diplômante) à l'encadrement de publics en situation de handicap

**1B** - Le club dispose d'un moniteur licencié et titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'encadrement de publics en situation de handicap

La validation d'un des deux éléments suffit pour valider le critère.

## 2- OFFRE DE PRATIQUE : CYCLE ET COURS

Le critère valorise l'inclusion des personnes en situation de handicap, soit par leur intégration dans les cours existants, soit par la création d'une section dédiée au para-sport.

2 éléments composent ce critère :

**2A** - Le Club intègre une personne en situation de handicap au sein des créneaux de cours déjà existant

**2B** - Le Club crée/possède une section « Para-sport »

La validation d'un des deux éléments suffit pour valider le critère.

### 3- OFFRE DE PRATIQUE : STAGES

Le critère valorise l'organisation par le club de plusieurs stages de un ou deux jours au cours de l'année, favorisant la découverte, la progression et la convivialité des pratiquants.

1 élément compose ce critère :

**3A** - Le Club propose plusieurs stages de 1 ou 2 jours dans l'année

L'unique validation de cet élément permet de valider le critère.

## 4- OFFRE DE PRATIQUE : ÉVÈNEMENTS DÉDIÉS

Le critère valorise l'engagement du club dans la promotion du para-sport à travers l'organisation d'au moins un événement dédié au cours de l'année.

2 éléments composent ce critère :

**4A** - Le Club organise un événement pour promouvoir la pratique du Para-sport dans l'année

**4B** - Le Club organise un événement pour promouvoir la pratique du Para-sport dans l'année

La validation d'un des deux éléments suffit pour valider le critère.

## 5- OFFRE DE PRATIQUE : ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉS

Le critère valorise l'implication du club dans le développement du para-sport par la mise en place d'interventions auprès d'établissements spécialisés tels que les IME, IMPRO, FAM, MAS ou hôpitaux.

1 élément compose ce critère :

**5A** - Le Club réalise des interventions avec des établissements spécialisés (IME, IMPRO, FAM, MAS, hôpitaux...)

L'unique validation de cet élément permet de valider le critère.

# PRESENTATION SUR ROLSKANET

Cas concrêt

# Contact

[labellisation@ffroller-skateboard.com](mailto:labellisation@ffroller-skateboard.com)